

## Séance extraordinaire du 21 octobre 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire tenue le jeudi, 21 octobre 2021, à compter de 15 h 00 à la salle des délibérations du Conseil municipal, 1111, avenue Saint-Paul, Saint-Césaire, sous la présidence de monsieur le maire, Guy Benjamin, et à laquelle assistent madame et messieurs les conseillers :

<b>Poste</b>	<b>Nom</b>
Conseillère, district électoral n° 1	Joanie Généreux
Conseiller, district électoral n° 2	Michel Denicourt
Conseiller, district électoral n° 3	André Deschamps
Conseiller, district électoral n° 4	Jacques Bienvenue
Conseiller, district électoral n° 5	Gilbert Viens
Conseiller, district électoral n° 6	Denis Chagnon

Sont aussi présentes: M<sup>e</sup> Isabelle François, directrice générale et greffière et M<sup>me</sup> Micheline Quilès, trésorière et directrice générale adjointe.

Les membres du Conseil municipal renoncent à l'avis de convocation et signent le document de renonciation à cet effet.

### Ordre du jour

1. Travaux de construction d'abris pour parc / Autorisation de paiement
2. Période de questions
3. Fin de la séance

### Résolution 2021-10-387

#### Travaux de construction d'abris pour parc / Autorisation de paiement

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** d'autoriser le paiement au montant de 8 276,46 \$ plus les taxes auprès de Fym de Sainte-Brigide-d'Iberville pour les travaux de construction d'abris pour parc, tel qu'il appert dans la facture n° 1047 datée du 28 septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

### Période de questions

### Fin de la séance

\_\_\_\_\_  
Guy Benjamin  
Maire

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Isabelle François  
Directrice générale et greffière

### Certificat de crédits

JE SOUSSIGNÉE, MICHELINE QUILÈS, TRÉSORIÈRE, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QU'IL Y A DES CRÉDITS DISPONIBLES POUR LES DÉPENSES DÉCRITES DANS LA RÉOLUTION SUIVANTE :

2021-10-387.

\_\_\_\_\_  
Micheline Quilès  
Trésorière et directrice générale adjointe